

La Française Financial Bonds 2027 RC EUR



Pays d'enregistrement: FR LU ES DE

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 115,44€

Actif sous gestion : 54,94M€

INDICATEUR

SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

Échéance le 31/12/2027

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Non Classifié

Date de création : 10/07/2023

Objectif de gestion : OAT 2,75 % 25 octobre 2027

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, contrepartie, liquidité

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FRO014001A3

Code Bloomberg : LAFRRCE FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 1.37%

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) : Jérémie BOUDINET, Mélanie HOFFBECK, Emma GAYRARD

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée, allant de la date de création du compartiment jusqu'au 31 décembre 2027, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2027 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 2,75% à échéance au 25 octobre 2027 - code ISIN FRO011317783) soit un taux de rendement actuariel de 2.9 % en date du 19 juin 2023, en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

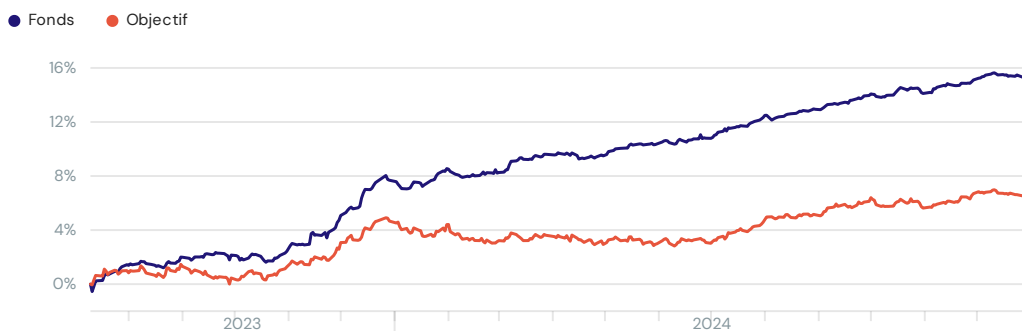
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,29%	1,30%	7,20%	7,20%	-	-	15,44%
Objectif	-0,05%	0,49%	1,89%	1,89%	-	-	6,64%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-	-	10,19%
Objectif	-	-	4,44%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,80%	-0,30%	1,28%	-0,11%	0,81%	0,38%	1,38%	0,54%	0,90%	0,13%	0,88%	0,29%	7,20%
	Objectif	-0,25%	-1,20%	0,46%	-0,66%	0,06%	0,08%	1,46%	0,53%	0,94%	-0,47%	1,01%	-0,05%	1,89%
2023	Fonds							1,44%	0,55%	0,15%	0,27%	2,25%	2,83%	7,69%
	Objectif							1,00%	0,46%	-0,99%	0,82%	1,29%	2,03%	4,67%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



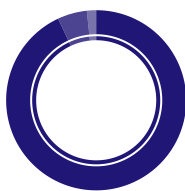
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds	1,77%	-	-	Gain Maximum : 16,28%
Ratio de Sharpe	1,89	-	-	Max. Drawdown : -0,92%
				Recouvrement : 18 jours (le 26/01/2024)

La Française Financial Bonds 2027 RC EUR

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



■ Obligations taux fixe	93,05%
■ Obligations taux variable	5,28%
■ Fonds monétaires	1,63%
■ Liquidités	0,04%

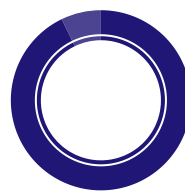
TYPES DE SUBORDINATION

En % actif (hors liquidités)

■ CoCo's	8,61%
■ Hybrid Corporate	0,66%
■ Assurance	1,46%
■ Tier 2	15,27%
■ Dettes non subordonnées	72,33%

DEVISES

En % de la poche obligations



■ EUR	92,83%
■ GBP	7,17%

PAYS

En % actif (hors liquidités)

Italie	12,20%
Espagne	11,51%
Royaume Uni	10,82%
Allemagne	9,69%
Grèce	8,22%
France	6,91%
Portugal	6,61%
Islande	5,61%
Pologne	4,91%
Autriche	4,51%
Autres	17,34%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	2,50	Duration	2,65
Rendement à maturité	4,43%	Nombre de titres	131
Rendement au pire	3,78%	Nombre d'émetteurs	93
Spread moyen (vs swap en pb)	164	Notation moyenne émission	BBB-
Impact de la couverture devise	-0,13%	Notation moyenne émetteur	BBB
Coupon moyen	5,47%	% de titres callable	81,37%

La taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS

En % actif (hors liquidités)

● Notations émissions ● Notations émetteurs

AA	0,17%	1,45%
A	10,61%	34,92%
BBB	58,99%	46,84%
BB	28,11%	11,86%
B	0,44%	0,00%
NR	0,00%	3,26%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

En % de la poche obligations

● Date d'échéance ● Date d'échéance au call

2025	0,00%	1,32%
2026	3,14%	12,98%
2027	14,60%	43,29%
2028	46,62%	32,89%
2029	16,50%	9,52%
2032	2,79%	0,00%
2033	3,29%	0,00%
2034	3,64%	0,00%
PERP	9,43%	0,00%

SECTEUR

En % actif (hors liquidités)

Banque	87,74%
Services financiers diversifiés	3,31%
Entreprises non-financières	3,25%
Immobilier	2,57%
Assurance	1,46%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteur	Notations émetteurs	Poids
Banca Monte Dei Paschi Siena	Italie	Banque	BB	2,43%
Caixa Eco Montepio Geral	Portugal	Banque	BB+	2,42%
Hamburg Commercial Bank Ag	Allemagne	Banque	A-	2,32%
Abanca Corp Bancaria Sa	Espagne	Banque	BBB	2,28%
Banco De Sabadell	Espagne	Banque	BBB+	2,23%
Landsbankinn	Islande	Banque	BBB+	2,20%
Arion Banki Hf	Islande	Banque	A-	2,14%
National Bank Of Greece Sa	Grèce	Banque	BBB	2,00%
Alpha Bank Sa	Grèce	Banque	BB+	1,93%
Banco Comercial Portugues Sa	Portugal	Banque	BBB+	1,93%

Nombre d'émetteurs: 93

Poids des 10 premiers émetteurs: 21,90%

La Française Financial Bonds 2027 RC EUR

SCORES ESG

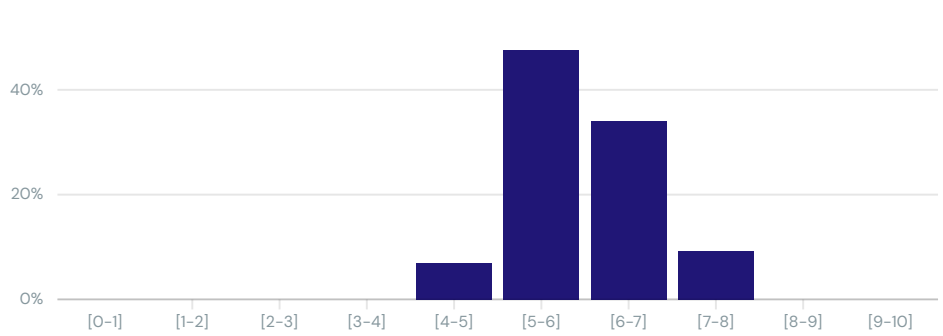
Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	99,90%
Score ESG	5,93
Score E	6,10
Score S	6,06
Score G	5,78

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ investis



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ revenus



DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO₂eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO₂ générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO₂ sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

La Française Financial Bonds 2027 RC EUR

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée ou informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficié directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Les données ESG présentées dans le document sont au 30/12/2024.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.